

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

SÉANCE DU 20 JANVIER 2022

RAPPORT ANNUEL 2019 - 2020 - 2021



Sommaire

Introduction.....	3
1. Patrimoine communal.....	4
a. Point sur l'Agenda.....	4
b. Bilan des actions réalisées en 2019-2020-2021.....	8
c. Avancement des actions en 2022.....	9
2. Voirie.....	10
a. Bilan des actions réalisées sur la commune en 2019 / 2021.....	10
b. Actions prévues sur la commune en 2022.....	10
c. Bilan des actions au niveau du Grand Nancy en 2019.....	10
d. Gestion des emplacements de stationnement réservé.....	11
3. Transports en commun métropolitain.....	11
a. Bilan des arrêts du réseau STAN.....	11
b. Le réseau Handistan.....	12
4. Emploi et handicap.....	13
5. Logement et habitat.....	13
a. Le recensement des logements accessibles.....	13
b. Le parc privé.....	14
c. L'accès et le maintien dans le logement des personnes en situation de handicap de santé « mentale ».....	14
6. Les ERP sur le territoire communal.....	15

Introduction

La commune d'Essey-lès-Nancy poursuit en 2022 la mise en accessibilité de son patrimoine communal et de ses espaces publics engagée au travers son agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap).

En raison de la crise sanitaire la commission communale n'a pas été réunie depuis 2019. Ce rapport reprend l'ensemble des actions menées de 2019 à 2021 par la ville d'Essey-lès-Nancy et par la métropole du Grand Nancy chacun dans son domaine de compétence et sur le territoire communal.

Les missions de la commission communale d'accessibilité, définies par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, sont multiples :

- elle dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ;
- elle est chargée de faire toutes les propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant ;
- elle recense les offres de logements privés accessibles aux personnes handicapées ;
- elle recense les établissements recevant du public conformes aux règles d'accessibilité ou rentrant dans un dispositif Ad'Ap ;
- elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal et adressé au représentant de l'État dans le département, au président du conseil départemental, au conseil départemental consultatif des personnes handicapées ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par ce rapport.

1. Patrimoine communal

a. Point sur l'Agenda

L'Agenda d'Accessibilité Programmée accordé le 18 octobre 2016 a fait l'objet d'une demande de prolongation en 2019. La durée de l'agenda est passée à 9 ans suivant l'arrêté préfectoral du 3 juin 2020.

Cette modification a été motivée pour des raisons financières et techniques :

- Pour des raisons financières :
 - o La hausse des travaux de l'école du centre de 350 000 € et plusieurs dépassements budgétaires constatés sur d'autres sites prévus dans l'agenda.
 - o Pour garantir un équilibre budgétaire entre la mise en accessibilité des bâtiments inscrits à l'agenda et les autres opérations que la commune souhaite lancer en concomitance des travaux d'accessibilité.
- Pour des raisons techniques :
 - o Les travaux de l'école sont divisés en 2 phases (primaire et maternelle), chaque phase est répartie sur plusieurs exercices budgétaires. Afin de ne pas impacter la scolarité des enfants et les conditions de travail des enseignants, un arrêt des travaux est prévu entre les deux phases. Ainsi les études de la deuxième phase de travaux devraient avoir lieu en 2023.

Sa mise en œuvre découle d'une stratégie communale qui s'appuie sur la commission communale d'accessibilité créée le 23 mai 2006 et présidée par Mme Nadine CADET, adjointe au maire en lien avec le référent technicien, M Olivier IUNG, responsable des Services Techniques.

Lorsque l'Ad'AP est supérieur à trois ans, il appartient aux gestionnaires d'établissements d'adresser au préfet du département concerné :

- un point de situation sur la mise en œuvre de l'agenda à l'issue de la première année ;

- un bilan des travaux et autres actions de mise en accessibilité réalisés à la moitié de l'agenda.

Dans les deux mois qui suivent l'achèvement des actions de mise en accessibilité, une attestation d'accessibilité établie par un contrôleur technique ou par l'exploitant, pour les établissements de 5^{ième} catégorie, doit être transmise au préfet et à la commission communale d'accessibilité. Cette attestation doit être accompagnée de toutes pièces justifiant la réalisation des travaux et actions prévus par l'agenda.

N°	Bâtiment	Travaux 2015	2016	Travaux 2017	2018	2019	Travaux 2020	2021	Travaux 2022	Travaux 2023	2024
SERVICES											
1	Hôtel de ville + Poste + Trésorerie	42 268 €			54 260 €						
CULTE											
2	Église Saint Georges		25 720 €								
SCOLAIRES											
3	École Galilée	11 760 €		4 600 €							
4	École Delaunay			11 680 €	2 650 €						
5	École Prévert	5 040 €		4 700 €							
7	École Mouzimpré	4500 €									
6	École d'application du centre		7 200 €		40 250 €	690 000 €	65 000 €		19 950 €	240 350 €	2 500 €
8	Cantine Haut Château			16 350 €	3 570 €						
SOCIAL											
10	CCAS		2 040 €								
SPORTS											
11	Tennis										30 000 €
12	Football										51 340 €
13	Boulodrome	500 €									
ENFANCE											
14	Maison de la parentalité	1 380 €									
LOISIRS											
15	Haut château						11 000 €	55 000 €	58 817 €		
17	Maison des associations	2 000 €		4 916 €	1 100 €						
18	Foyer Foch					8 500 €		26 040 €			
19	Espace Pierre de Lune	250 €		7 850 €							
IOP											

19	Parc du Haut Château			45 376 €		14 750 €					
20	Parc Maringer				79 800 €						
22	Parc an 2000	500 €									
23	Aire de Jeux Kleber	4 850 €									
26	Cimetière	4 710 €	25 376 €								
TOTAL PAR ANNÉE		73 508 €	60 336 €	95 472 €	181 630 €	713 250 €	76 000 €	81 040 €	78 767 €	240 350 €	83 840 €
TOTAL Ad'AP 2019 Estimé		1 700 443 €									
TOTAL Ad'AP 2019 à mi-parcours		427 196 €									

En vert : opérations terminées

En orange : opérations en cours

En violet : opérations à venir

En blanc : opérations non démarrées

b. Bilan des actions réalisées en 2019-2020-2021

Ecole d'application du centre

La partie primaire de l'école d'application du centre a été mise en conformité. La finition des travaux et leurs réceptions ont été retardées par la crise sanitaire. En effet les restrictions d'accès aux locaux subis par les entreprises ont empêché de terminer les travaux dans les délais initiaux.



La mise en conformité aux normes d'accessibilité s'accompagne par la mise aux normes de sécurité incendie, par des travaux d'embellissement et par des améliorations de confort d'usage.

La première phase de travaux a débuté le 8 juillet 2019 avec comme principales interventions :

- Désamiantage des sols du 1^{er} niveau
- Création d'une gaine d'ascenseur intérieure et d'un escalier de secours dans la cour
- Remplacement des portes intérieures ne respectant pas les largeurs minimales autorisées dans les bâtiments existants
- Mise en place de compartimentage à chaque niveau pour éviter la propagation du feu en cas d'incendie et assurer l'évacuation des personnes en toute sécurité
- Création des espaces d'attentes sécurisés
- Remplacement de quelques portes extérieures
- Réfection totale de la cour
- Réhabilitation de l'ancienne salle « ping-pong » qui a été mise à disposition du service jeunesse
- Remplacement des systèmes d'alarme incendie, intrusion et mise en place d'une alarme PPMS (Plan de prévention de mise en sécurité)

- Remplacement des éclairages dans les circulations qui n'atteignaient pas les valeurs minimales requises

Espace Pierre de Lune

L'installation des flashes lumineux dans les sanitaires à l'espace Pierre de Lune a été réalisée en 2020 terminant les travaux de mises en conformité du site.



c. Avancement des actions en 2022



Haut Château

Les travaux débuteront début septembre 2022. Ce bâtiment, de par sa conception ancienne, s'avère bien difficile à mettre en conformité face aux règles d'accessibilité et d'incendie, malgré l'existence d'un ascenseur. Des mesures compensatoires doivent être mises en place à titre dérogatoire pour assurer la sécurité des personnes. Le dossier de travaux sera déposé au SDIS dans quelques semaines pour instruction.

Foyer Foch

La consultation des entreprises est en cours. Les travaux devraient débuter au printemps prochain. Classé en 5^{ème} catégorie, la mise en accessibilité de ce bâtiment consistera principalement à la création d'un sanitaire PMR au rez-de-chaussée et à la mise à niveau de la terrasse extérieure. D'autres aménagements intérieurs amélioreront le confort d'usage comme la réfection des sanitaires des étages et le remplacement des menuiseries extérieures.

Stade de football

Initialement prévus en 2024, les travaux d'accessibilité du vestiaire de football et des terrains ont été réalisés en même temps que la création du terrain de football en gazon synthétique. Les accès aux locaux douches et aux différents sanitaires ont été adaptés ainsi que les accès aux terrains. Un éclairage de l'allée principale a été créé du portail à l'entrée des vestiaires.



Registres d'accessibilités

La poursuite de la mise en place dans chaque bâtiment d'un registre public d'accessibilité selon les modalités fixées à l'arrêté du 19 avril 2017. Ce registre doit être mis à jour dès lors que des travaux visant à améliorer l'accessibilité sont exécutés dans le bâtiment. Ces registres seront consultables à l'accueil du

2. Voirie

La gestion de la voirie est de compétence métropolitaine. La commune exprime ses demandes de réalisation de travaux lors des réunions de concertation organisées chaque année par le Grand Nancy.

a. Bilan des actions réalisées sur la commune en 2019 / 2021

Les travaux de la rue du 8 mai, dans le cadre d'une rénovation complète de la chaussée et des trottoirs avec enfouissement des réseaux, se sont achevés en 2019.

62 places de stationnement réservé sont disponibles en 2021, dont trois dernières créées :

- 36 rue Christian Moench



- Chemin du Mouchoir
- 14 rue du Bas Château

b. Actions prévues sur la commune en 2022

La réfection partielle de l'avenue du Bois Châtel s'accompagne par la mise en conformité des passages piétons.

L'abaissement de la limitation de vitesse à 30 km/h généralisée sur la commune participera à renforcer la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite.

c. Bilan des actions au niveau du Grand Nancy en 2019

En 2019, 5,3 kilomètres de voirie ont été aménagés.

Dans le cadre de l'entretien de l'espace public :

> 45 passages piétons ont été mis aux normes dans diverses rues,

> 3 zones de rencontre ont été créées,

> 23 places de stationnement ont été mises aux normes handicapées au niveau de la Métropole.

d. Gestion des emplacements de stationnement réservé

Carte mobilité inclusion portant la mention « Stationnement personnes handicapées »

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CMI-S a remplacé la carte européenne de stationnement (CES). Cette carte est désormais délivrée par le président du Conseil Départemental. Auparavant, la CES était délivrée par le préfet. Les demandes sont à formuler, soit auprès de la Maison départementale des personnes handicapées, 123 rue Ernest Albert à Laxou, soit auprès de son antenne, le service territorial autonomie de Nancy, 13-15 boulevard Joffre.

4 371 CMI - S ont été délivrées en Meurthe et Moselle pour l'année 2018 (2 869 pour la période allant du 1^{er} juillet 2017 au 31 décembre 2017). Les critères d'éligibilité n'ont pas été modifiés : est bénéficiaire de la CMI - S toute personne dont le handicap réduit de manière importante et durable la capacité et l'autonomie de déplacement à pied ou qui impose l'accompagnement d'une tierce personne. Les bénéficiaires peuvent accéder à toutes les places réservées et bénéficier de la gratuité du stationnement sur toutes les places ouvertes au public sur voirie.

3. Transports en commun métropolitain

Le Grand Nancy annonce à travers son rapport annuel 2019 présenté à la commission intercommunale sur l'accessibilité l'état des avancées dans le domaine des transports.

a. Bilan des arrêts du réseau STAN

Au 31 décembre 2019, 665 arrêts ou stations, soit 73% (76% en 2018), hors ligne Tram, sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite, parmi les 911 arrêts (867 en 2018) ou stations des lignes 2 à 19 (Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) ou bus). 99% des 300 arrêts les plus fréquentés (plus de 45 validations par jour) ont été aménagés. C'est aussi le cas des arrêts fréquentés par les personnes handicapées. À ce jour, l'ensemble des quais accessibles couvre 97% des validations réalisées sur le réseau.

Différents dispositifs sont mis en place pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes :

- La balise sonore permet aux personnes déficientes visuelles d'obtenir des informations sur les transports en commun comme les temps de passages des prochains bus, tram. Elle peut être activée soit par une télécommande Actitam II ou sur Smartphone en téléchargeant une application : Applicatif WavePhitech.
- Une télécommande T-Nor permet aux personnes non voyantes ou malvoyantes d'activer les feux piétons équipés d'un module sonore. Les modules sonores sont normalisés, intégrés dans le feu piéton ou déportés dans un bloc autonome. En déclenchant le module avec leur télécommande, les piétons non-voyants ou malvoyants activent le haut-parleur indiquant la couleur du feu et le cas échéant le nom de la rue. Le volume de ces indications s'adapte en temps réel au bruit ambiant. 130 carrefours sur 428 carrefours sont équipés de modules sonores, cela représente 601 passages protégés.

L'Association Valentin Haüy (AVH de Meurthe-et-Moselle), peut aider et fournir des télécommandes aux particuliers.

AVH : 54 rue Mont désert 54000 Nancy - Tél : 03 83 90 44 15

b. Le réseau Handistan

HandiStan est un service de transport destiné aux personnes présentant un handicap. Chaque demande d'admission est instruite par une Commission, selon un barème d'autonomie élaboré par le centre de réadaptation fonctionnelle de Nancy, et sur la base d'une étude médicale et de proximité. En 2019, cette Commission s'est réunie 6 fois.

758 personnes ont utilisé le service de transport à la demande en 2019. 1 004 sont inscrites au service, soit une progression de + 2,8% d'inscrits par rapport à 2018.



4. Emploi et handicap

Avec le personnel communal reconnu travailleur handicapé, la commune d'Essey-lès-Nancy dépasse le taux d'emploi en conformité à l'obligation légale fixé à 6%.

5. Logement et habitat

Dans le cadre du 6^{ième} Programme Local de l'Habitat et en partenariat avec les principaux bailleurs sociaux présents sur la ville d'Essey-lès-Nancy (MMH et Batigère), des enquêtes ont été effectuées auprès de leurs locataires de plus de 60 ans afin de recenser leurs besoins et leurs attentes en termes de logement.

La politique globale menée par la ville d'Essey-lès-Nancy en lien avec Ville Amies des Aînés et les bailleurs sociaux est de favoriser l'adaptation des logements et le soutien à domicile des seniors et des personnes handicapées.

a. Le recensement des logements accessibles

Les principaux bailleurs sociaux présents sur le territoire communal ont été sollicités pour recenser le nombre de logements accessibles. Les chiffres n'ont pas encore été actualisés en 2021.

BATIGERE :

- 6 logements accessibles sur 605 logements

- 12 demandes d'adaptation du logement acceptées sur 17 demandes initiales dont 3 en 2016 et 5 en 2017.
- Dans le cadre du programme de rénovation engagé par Batigère sur le quartier de Mouzimpré, le bailleur s'est engagé à adapter les logements au besoin des locataires en fonction de leur handicap.

Meurthe et Moselle Habitat (MMH) :

- Dans son rapport d'activité 2020, MMH précise que 17,2 M€ ont été dépensés pour améliorer, rendre accessible, entretenir et faire des économies d'énergie au sein de son parc de logement.

b. Le parc privé

Le 6e Programme Local de l'Habitat Durable (P.L.H. Durable) actualisé en 2017 a mis en avant un certain nombre de pistes de réflexion ou d'approfondissements dont la connaissance de l'offre et des besoins en matière de places en structures spécialisées, notamment dans la perspective d'adapter les réponses aux personnes handicapées vieillissantes. Dans le cadre du transfert du Fonds Solidarité Logement (FSL) du Conseil Départemental vers la Métropole du Grand Nancy à compter du 1er janvier 2019, cette dernière peut intervenir en faveur de personnes handicapées afin de les soutenir dans le cadre de leur projet d'accès à un logement ou pour favoriser leur maintien.

c. L'accès et le maintien dans le logement des personnes en situation de handicap de santé « mentale »

La ville d'Essey-lès-Nancy participe au groupe de travail initié par le Grand Nancy dans le cadre de la démarche logement et santé mentale. Ce groupe travaille sur les définitions des objectifs et des engagements des partenaires pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement des personnes en situation de souffrance ou de handicap psychique. L'élaboration de la charte « Logement et santé mentale » a été élaborée en 2016, après un temps nécessaire d'échange et d'acculturation entre les différents partenaires fin 2015. Cette dernière a été délibérée en conseil métropolitain le 9 décembre 2016.

6. Les ERP sur le territoire communal

Une des missions de la commission communale d'accessibilité est de tenir à jour la liste des ERP déjà accessibles sur le territoire communal et la liste des ERP s'engageant dans un dispositif Ad'AP. Cette liste peut être consultable en mairie et sur le site internet de la ville.

a. Etablissements conformes aux règles d'accessibilité au 31/12/2014

Nom de l'établissement	Rue
AGENCE CRÉDIT LYONNAIS	29 avenue Foch
AIRE DE JEUX KLÉBER	rue Ampère
ALLIANZ MIDON-GAZIN	89 avenue Foch
ARTS ET NATURE	2 et 2A rue Catherine Sauvage
AUDIT EXPERTISE COMPTABLE XAVIER LENNE	85 rue Roger Bérin
AUTOSUR	La Porte Verte – 6 allée du Midi
BANQUE KOLB	54 avenue Foch
BANQUE LCL	29 avenue Foch

BANQUE POPULAIRE AGENCE ESSEY-LÈS-NANCY	Rue du 11 novembre 1918
BOULODROME	6 allée Roland Garros
BRASSERIE L'ESSEY GOURMAND	31 avenue Foch
BRICO DEPOT	ZAC de Pulnoy - La porte Verte
CABINET D'OSTÉOPATHIE MME PERROCHAUD	39 avenue du Général Leclerc
CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE DOROTHÉE RENAULD FAUCHEUR	39 avenue Foch
CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE DR BEISEL PIERRE	6 rue de 11 novembre
CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE DR BRECCIA ÉMILIE	6 rue du 11 novembre
CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE DR LEGENDRE CÉSAR	6 rue du 11 novembre
CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE DR LEONARD-NOEL	6 rue du 11 novembre
CABINET DE PÉDIATRIE	4 rue Parmentier
CABINET DE RHUMATOLOGIE DR FENER PATRICK	61 avenue Foch
CABINET DENTAIRE DR BLIN	14 rue Roosevelt
CABINET DENTAIRE DRS BLANC ET CAVIGNAUX	6 avenue Foch
CABINET D'OSTÉOPATHIE FRÉDÉRIC SCHNEIDER	5 rue Mère Térésa
CABINET D'OSTÉOPATHIE FRÉDÉRIC SCHNEIDER	5 rue Mère Térésa
CABINET INFIRMIER I-CARE	12 rue des Prés
CABINET INFIRMIER PECHEY THIROT	37 avenue Foch
CABINET MÉDICAL	122 avenue Foch
CABINET MÉDICAL DR DAVID COLOMBANA	4 rue du 11 Novembre
CABINET MÉDICAL DR VALDES	39 avenue du Général Leclerc
CABINET MÉDICAL DRS COUNOT-NOUQUE ET ROYER-GROSHENS	11 rue du 11 novembre
CABINET MÉDICAL DRS DOURNON ET FALTOT	4 rue de Gaulle
CAISSE D'EPARGNE	73 avenue Foch
CANTINE DU HAUT DU CHÂTEAU	27 rue du Chanoine Laurent
CARREFOUR EXPRESS	1 rue Mère Teresa
CENTRAL PRESSING	42 avenue Foch
CENTRE CARDIOVASCULAIRE DE L'EST (CLINIQUE PASTEUR)	14 Avenue Foch
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	Rue des Basses Ruelles
CENTRE D'ESTHÉTIQUE KOKOON	72 avenue Foch
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE LA PORTE VERTE	21 rue des Tarbes

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DU GRÉMILLON	22 avenue du 69° RI
COIFFURE PAOLA	91 avenue Foch
CONCEPTLASER	65 B avenue Foch
COUSIN LA CHAUSSURE	5B rue Jacques Brel
CRÉDIT AGRICOLE	2 avenue Roosevelt
CRÉDIT MUTUEL GAB	Ccial CORA - Avenue de Saulxures
CUISINES SCHMIDT	3 rue des Tarbes
DÉCHETTERIE D'ESSEY-LÈS-NANCY	Route d'Agincourt
DIETPLUS	30 bis avenue Foch
ECOLE MATERNELLE DELAUNAY	11 allée Roland Garros
ECOLE MATERNELLE GALILÉE	11 allée Carl Fabergé
ECOLE MATERNELLE PRÉVERT	6 rue Roger Berin
ECOLE PRIMAIRE MOUZIMPRÉ	13 allée Roland Garros
ENTENDRE	Avenue Foch
ENVIES FESTIVES	6 avenue du Gremillon
ESPACE JEUNE PIERRE DE LUNE	2 allée René Laliue
EUROMASTER	10 rue des Maillys
EVA SUN	6 rue Catherine Sauvage
GARAGE UTARD	La Porte Verte II – 2 rue Georges Brassens
GEMO	Rue Georges Brassens, Porte Verte II
KIABI	4 rue Jacques BREL
LA BOUTIQUE DU COIFFEUR	Ccial CORA - Avenue de Saulxures
LA MAISON DE LA LITERIE	22 rue des Tarbes
LA POSTE	Place de la République
LA POSTE CENTRE DE TRI	5 allée du Midi
LA POSTE D'ESSEY-LÈS-NANCY	Allée du midi
LA VIE SAINE	8 bis rue Catherine Sauvage
LE JARDIN DES FLEURS	2 avenue Foch
LETTRESHOP SIGNALÉTIQUE	23 avenue Foch
LOCAL COMMERCIAL	5 allée du Midi
MA CARROSSERIE	67 avenue du 69° RI

MAGASIN BABOU	Rue Georges Brassens, Porte verte II
MAGASIN COLOR'I	Rue des Tarbes
MAGASIN GEMO	Rue Georges Brassens – ZAC du tronc qui fume
MAGASIN KIABI	2 rue Jacques Brel – La Porte Verte
MAGASIN KING JOUET	La Porte Verte – avenue de Saulxures
MAGASIN LA HALLE AU SOMMEIL	18 rue Tarbes
MAGASIN LE CAP D'ANTIBES	Ccial CORA - Avenue de Saulxures
MAGASIN MAXI ZOO	7 allée du Midi – ZAC Porte Verte
MAGASIN MOTOMOB	42 avenue Foch
MAGASIN NITECH CHAUFFAGE SANITAIRE	27bis rue des Prés
MAGASIN THIRIET	120 avenue du 69ème RI
MAISON DE LA PARENTALITÉ	Allée du 19 mars 1962
MAISON DES ASSOCIATIONS	Rue des Basses Ruelles
MAISON DU GRÉMILLON	5 rue Mère Térésa
MAISON MÉDICALE	6 avenue Foch
MMA AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCE	6 rue Catherine Sauvage
MONDIAL TISSUS	6 rue de Tarbes
NEW OPTIC	9 rue du 11 novembre 1918
NEW SLED	58 avenue du 69ème R.I
OGF CHAMBRE FUNÉRAIRE	20 Avenue Foch
OGF POINT DE VENTE	158 avenue du 69e Régiment d'infanterie
OGF POINT DE VENTE	20 Avenue Foch
PARC DE L'AN 2000	Rue du Général de Gaulle
PEUGEOT LDA	158 avenue du 69ième RI
PHARMACIE MOUSSEUX	12 rue des Prés
QUAD TOUT TERRAIN	La Porte Verte 3 – 4 rue Catherine Sauvage
RESTAURANT AUX MAILLYS	1 rue des Tarbes
RESTAURANT COURTEPAILLE NANCY ESSEY	2A rue Jean Ferrat
RESTAURANT LÉON DE BRUXELLES	Lieu dit "Les Tarbes" 5 rue de la Pallée
RESTAURANT MC DONALD'S	1 rue Christian Moench
RESTAURANT MCDONALD'S	2B rue Jean Ferrat

SALLE DES FÊTES MARINGER	Parc Maringer
SALON DE COIFFURE ET INSTITUT DE BEAUTÉ PASSAGE BLEU	ZAC La porte verte – 6 rue Catherine Sauvage
SARL JB EXPERTISE	32 bis rue Parmentier
SARL LORRAINE COIFFURE SO CUT	C.cial Cora avenue de Saulxures
SCI GRÉMILLON	5 rue Mère Térésa
SCM BFH KINÉSITHÉRAPIE BENJAMIN HALTER	20bis avenue Foch
SCM BFH KINÉSITHÉRAPIE MARC BEMER	20bis avenue Foch
SCM BFH KINÉSITHÉRAPIE PATRICK FIORLETTA	20bis avenue Foch
SERVICES MINUTE	Ccial CORA - Avenue de Saulxures
STOKOMANI	La Porte Verte – Avenue du 69° Régiment d'Infanterie
TABAC PRESSE LE MOUZIMPRE	2 rue de Mouzimpré
TABAC PRESSE LOTO KLEBER	143bis avenue Kléber
TABAC VAUTRIN	40 ter avenue Foch
TENDANCES COIFFURE	1 avenue Roosevelt
TENNIS CLUB HOUSE	4 rue Roland Garros
TENNIS COUVERT	4 rue Roland Garros
VESTIAIRES DE FOOT 118 (115 en 2017)	18 rue du Général de Gaulle

b. Etablissements entrant dans le dispositif d'Ad'aP

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	Rue
BANQUE CIC EST ESSEY LÈS NANCY	67 avenue Foch
BOUCHERIE CHARCUTERIE CONREUX DAMIEN	40 Bis avenue Foch
BUROTIQUE 54	3 avenue du Grémillon
C-STOCK	15 rue des Tarbes – La Porte Verte
CAB MÉDICAL DR ENGLER	2 rue du Général de Gaulle
CABINET MÉDICAL DRS DOURNON ET FALTOT	4 rue du Général de Gaulle
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE	8 rue des Maillys
CANTINE DU CHÂTEAU	Rue du Chanoine Laurent
CCAS	Rue des Basses Ruelles
CENTRE CARGLOSS	ZAC du Tronc qui Fume–Rue Edith Piaf
CIMETIÈRE	Allée du Souvenir Français

CLINIQUE LOUIS PASTEUR	7 rue Parmentier
CMP / CATTP ESSEY LES NANCY	29 rue des Prés
CMS – ASSOCIATION	9 allée Fabergé – Bât. Turquoise
COLLÈGE EMILE GALLÉ	22-24 rue du Général de Gaulle
CORA	La Porte Verte
CRÉDIT AGRICOLE	2 Av. du Président Roosevelt
ECOLE D'APPLICATION DU CENTRE	6 rue Roger Bérin
ECOLE DELAUNAY	11 allée Rolland Garros
EGLISE SAINT GEORGES	Rue du Chanoine Laurent
FOOTBALL	Allée Roland Garros
FOYER FOCH	74 avenue Foch
FOYER INTERMÉDIAIRE CAPS	3A avenue de l'Europe
FRANCE CARS	7 rue des Maillys
GYMNASE EMILE GALLÉ	10 rue du Gal de Gaulle
HAUT CHÂTEAU	Rue du Chanoine Laurent
HÔTEL CAMPANILE NANCY EST	Pôle d'activité de la Porte Verte
HÔTEL DE VILLE + POSTE + TRÉSORERIE	Place de la République
HÔTEL PREMIÈRE CLASSE NANCY EST	Rue des Tarbes la Porte Verte
ISE EMILE GALLÉ	10 rue du Gal de Gaulle
ISS KLINOS EST (LOCAL DE STOCKAGE DE MATÉRIEL)	6 rue de Mouzimpré-Imm. Jade
JCLT – SAFE	4 rue de Mouzimpré – Imm. Corail
LA HALLE AUX CHAUSSURES	10 allée du Midi
LABORATOIRE ATOUBIO DU GRÉMILLON	3 rue mère Térésa
MAGASIN LABEL HABITAT	4 allée du Midi
MAGASIN BEBE 9	4 bis avenue du Grémillon
MAIRIE D'ESSEY LÈS NANCY-ASSOCIATION ETOILE	6 rue de Mouzimpré-Imm. Jade
MAIRIE D'ESSEY LÈS NANCY-ASSOCIATION MÉDICALE	5 allée C. Fabergé – Bât. Ambre
MAISON DE LA PARENTALITÉ	4 rue des Basses Ruelles-Imm. Saulsis
MAISON DES ASSOCIATIONS	Rue des Basses Ruelles
PARAPHARMACIE TANGUY	4 allée du Midi
PARC DU CHÂTEAU	Rue du Chanoine Laurent
PARC MARINGER	10 rue Parmentier
PHARMACIE KLEBER	1 avenue du 69 ème R.I
PICARD SURGELÉS	21 bis avenue Foch – RN 74
PNEU À BAS PRIX	5 rue des Maillys
PRODUO	6 rue Catherine Sauvage
RESTAURANT BUFFALO-GRILL	Avenue du 69ème R.I
SARL AURLENE KOKOON	72 Avenue Foch
SCI EVEREST	4 Allée du Midi
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE ASSOCIATION	6 rue de Mouzimpré-Imm. Jade
SCP CARDIOVASCULAIRE DE L'EST	14 avenue Foch
SOS JEUNESSE SAFE ESSEY	Chemin de Mouzimpré
TENNIS	Allée Roland Garros
WORLD GYM	9 allée Laliqie – Bât. Serpentine